

Étiquettes du véhicule

DATE DE FABRICATION DU VÉHICULE

Il s'agit du mois et de l'année civils où la carrosserie et le groupe motopropulseur ont été assemblés et où le véhicule a quitté la chaîne de production.

La date de fabrication du véhicule est indiquée sur l'étiquette de pression des pneus apposée sur le montant B droit.